

LA POLITIQUE AU CONGO AU-DELÀ DES ÉLECTIONS DE 2018

Pierre Englebert¹ et Georges Kasongo Kalumba²

Introduction³

L'imagination des élites politiques congolaises est fertile. Qui aurait pu anticiper au début de 2018 que Joseph Kabila ne se représenterait pas ; que son dauphin finirait troisième ; que le gagnant des élections ne deviendrait pas président mais le second si ; qu'en fin de compte Kabila resterait malgré tout largement au pouvoir ; et que le tout se ferait sans que la Commission électorale nationale indépendante ne publie jamais le moindre détail des résultats ? Les événements qui se sont succédé depuis fin 2018 suggèrent, non seulement, la capacité créatrice des élites congolaises, mais aussi le fait qu'au Congo, les élections ne représentent qu'un élément parmi d'autres dans la sélection des élites au pouvoir. La négociation reste fondamentale au système et les rapports de force dans les institutions de l'État sont le reflet plutôt que l'origine des vrais rapports de force politiques.

Dans l'impossibilité de faire passer son propre candidat, le régime Kabila a orchestré, en janvier 2019, le passage de l'opposant le plus manipulable et le moins hostile, afin de rester autant que possible au contrôle de l'État. Privé de majorité dans les chambres et au niveau des provinces, le président Félix Tshisekedi, frauduleusement proclamé gagnant, s'est résolu à une coalition de gouvernance dominée par ceux qu'il combattait précédemment aux côtés de son père. Ce faisant, il a inauguré une période sans précédent de cohabitation politique dont les paramètres principaux ont commencé à se mettre en place dans le courant de 2019. Cette cohabitation a provoqué de nouvelles dynamiques au sein des grandes forces politiques du pays et entre elles. Ce chapitre passe toutes ces dimensions en revue et offre des perspectives analytiques et théoriques pour leur donner du sens.

¹ Professeur, Pomona College et *Senior Fellow*, Conseil atlantique.

² Chef de travaux, Université de Lubumbashi.

³ Certaines parties de ce chapitre reprennent, avec la permission des Presses universitaires Johns Hopkins, des informations et analyses publiées dans Pierre Englebert, « The DRC's Electoral Sideshow ». 2019 (juillet). *Journal of Democracy* 30 (3) : 124-138.

1. Les tentatives du régime Kabila pour rester au pouvoir

La Constitution congolaise de 2006 limite les présidents à deux mandats de cinq ans. Au pouvoir depuis 2006, Joseph Kabila tenta, en 2015, une révision constitutionnelle afin d'abolir cette limite. Ce faisant, il s'inscrivait dans une démarche désormais assez commune dans la région et au-delà. En effet, Pierre Nkurunziza au Burundi, Paul Kagame au Rwanda, et Yoweri Museveni en Ouganda se sont tous débarrassés d'une manière ou d'une autre, ces dernières années, des limites temporelles au pouvoir que leur Constitution leur imposait.

Toutefois, confronté à une fronde sociale et aux pressions internationales, Kabila ne put s'imposer aussi facilement que ses voisins et dut faire marche arrière, un échec qui témoignait de la faiblesse relative d'un régime qui souffrait d'une crise de légitimité depuis sa victoire contestée en 2011. Le président tenta ensuite de conditionner les élections à la réalisation d'un recensement général de la population, qui les aurait certainement retardées de plusieurs années⁴. Ici aussi, toutefois, il rencontra une résistance qui fut politiquement insurmontable.

Le président entreprit alors une stratégie de « glissement », dans le but de retarder les élections et de coopter une partie de l'opposition par le partage (très relatif) du pouvoir. En janvier, il annonça le lancement d'un énième « dialogue » avec ses critiques, sous la médiation du Togolais Edem Kodjo, avec qui il était en bons termes. Les soupçons de l'opposition que ce dialogue serait biaisé en faveur du président fit le jeu de ce dernier en suscitant de nombreux délais. Ce n'est qu'en septembre 2016 que le dialogue eut finalement lieu, toutefois sans la participation des opposants principaux tels que l'Union pour la Démocratie et le Progrès social (UDPS) de Félix Tshisekedi et le Groupe des Sept (G7) favorable à Moïse Katumbi. Seuls quelques dissidents de l'UDPS et l'Union nationale du Congo (UNC) de Vital Kamerhe participèrent. Le dialogue produisit un « Pacte », en octobre, aux termes duquel Kabila garderait le pouvoir jusqu'à de nouvelles élections, prévues pour avril 2018, et nommerait, entre-temps, un Premier ministre issu de l'opposition (en tout cas de sa frange qui s'était ralliée au dialogue). À ce titre, Kabila nomma, en novembre, Samy Badibanga, un transfuge de l'UDPS, comme Premier ministre d'un Gouvernement de coalition qui comprenait aussi d'autres dissidents de l'UPDS et des membres de l'UNC.

Le rejet du nouveau Gouvernement fut si général que la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO) entreprit rapidement un nouveau

⁴ Le Congo n'a pas connu de recensement général de la population depuis le premier en 1984. La mise en œuvre d'un recensement a été une priorité des bailleurs et des gouvernements depuis la transition de 2003-2006. Pour comprendre l'économie politique de cet échec administratif, voir Brandt & De Herdt 2019.

dialogue, incluant cette fois l'UDPS et le G7 (regroupés sous la bannière du « Rassemblement de l'Opposition »), qui produisit un accord, le 31 décembre, dit « accord de la Saint-Sylvestre ». Aux termes de celui-ci, Kabila était encore une fois prolongé au pouvoir jusque fin 2018, mais il s'engageait à ne pas se représenter (un engagement qui resta toutefois ambigu, dans la mesure où Kabila lui-même ne signa jamais l'accord). Celui-ci lui enjoignait aussi de nommer un Premier ministre du Rassemblement et d'adopter des « mesures d'apaisement », telles que la libération de détenus politiques. Certaines questions délicates furent reportées à plus tard, tel le sort de Moïse Katumbi, l'ancien gouverneur du Katanga, qui avait quitté la coalition au pouvoir en 2015 et dont la popularité représentait une menace pour le régime, à tel point qu'il avait été mis en cause dans des affaires immobilières et de recrutement de mercenaires instiguées par le régime et avait quitté le pays.

Il était largement attendu qu'Étienne Tshisekedi, leader historique de l'UDPS, deviendrait Premier ministre. Mais il mourut en février 2017, à l'âge de 84 ans, produisant une crise de succession au sein de son parti, qui fut finalement remportée par son fils, Félix. Toutefois, Kabila profita de la confusion dans l'UDPS pour nommer Premier ministre, en mai, Bruno Tshibala, un cadre du mouvement que Félix Tshisekedi avait marginalisé au sein du parti. Kabila ne fit pas preuve de meilleure foi pour la mise en œuvre du reste de l'accord : les prisonniers politiques restèrent en prison, Katumbi ne put revenir au pays, et le régime ne partagea ni les bases économiques ni celles sécuritaires de son pouvoir. Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) resta le loyaliste Corneille Nangaa. C'est sous son autorité que deux millions de cartes de votants disparurent et 6,6 millions d'électeurs furent inscrits sans empreintes digitales, pourtant obligatoires, suggérant la possibilité d'une fraude majeure (de Saint Moulin 2019 : 108). C'est lui aussi qui introduisit les machines à voter électroniques qui créèrent un grand émoi parmi la population craignant les tricheries.

Kabila mit à bien la période de transition pour mieux asseoir les fondations de son régime. Au cœur de celui-ci se trouvait le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD), alors le premier parti au sein de l'Assemblée nationale avec 62 sièges sur 500. Un deuxième cercle était formé par la Majorité présidentielle (MP), une coalition du PPRD et de partis partenaires qui comprenaient alors le Parti du Peuple pour la Paix et la Démocratie (PPPD, 29 sièges), l'Alliance des Forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC-A, 15 sièges) et le Parti lumumbiste unifié (PALU, 19 sièges). En juillet 2018, à peine quelques mois avant les élections, le régime rajouta un troisième cercle, avec la création du Front commun pour le Congo (FCC), qui incluait la MP et un nombre d'autres formations généralement assez petites.

Ces cercles représentent des degrés divers de loyauté vis-à-vis de Kabila et témoignent d'un rapport de plus en plus transactionnel, plus on s'éloigne

du PPRD. En effet, le système politique congolais est fondamentalement centré sur l'accès à l'État pour l'extraction de ressources, que celles-ci proviennent des matières premières ou appartiennent à d'autres Congolais. Pour se procurer cet accès, les élites développent des relations patron-client : les entrepreneurs politiques offrent aux patrons potentiels (du président aux exécutifs provinciaux et même plus bas dans la hiérarchie) la promesse d'un soutien populaire local, souvent basé sur une ethnicité partagée, en échange de positions dans le secteur public desquelles ils peuvent extraire des ressources, dont certaines seront ensuite redistribuées vers le haut au bénéfice de leur patron. Au sommet de ce système se trouve Kabila. Le PPRD est composé de ses clients les plus proches. Les autres membres de la MP et du FCC se partagent le résiduel du butin une fois les premiers servis. L'ethnicité compte comme base de mobilisation des supporters, mais tous les partis représentent en fait des coalitions multi-ethniques, dans la mesure où les entrepreneurs politiques de chaque groupe ethnique circulent parmi les partis pour vendre leur marchandise.

Ce fut donc une surprise lorsque, la veille de la date limite du dépôt légal des candidatures, le 8 août, Kabila décida, tout seul apparemment, que le FCC serait représenté aux élections présidentielles par Emmanuel Ramazani Shadary. Un Bangubangu du Maniema (comme la mère de Kabila), Shadary fut gouverneur de province, ministre de l'Intérieur et président du PPRD. Manquant de charisme, il était surtout connu comme un exécutant dans le système kabiliste, et il figure sur la liste des personnes sanctionnées par l'Union européenne pour son rôle d'obstruction du processus électoral et de répression de manifestants. Les membres de la MP se rallièrent tant bien que mal à cette décision de l'« Autorité morale⁵ », mais certains de mauvais gré et sans faire campagne pour lui, ainsi par exemple l'ancien Premier ministre Matata Ponyo, qui avait espéré être le dauphin.

De leur côté, les opposants aussi tentèrent le regroupement. En mars, le G7 se lia avec d'autres groupes pour former Ensemble pour le Changement, une coalition autour de la candidature de Katumbi, qui, absent du pays, ne fut pas en mesure de s'inscrire comme candidat. En août, Jean-Pierre Bemba, le leader du Mouvement pour la Libération du Congo (MLC), qui avait forcé Kabila à un deuxième tour aux élections de 2006, rentra au Congo après une dizaine d'années passées en détention à La Haye auprès de la Cour pénale internationale (CPI) qui, finalement, l'exonéra des charges de crimes contre l'humanité qu'il encourait pour les activités de ses troupes pendant la guerre de 1998-2003. Il s'inscrivit aux élections, mais la CENI le disqualifia (ainsi que cinq autres candidats) pour un jugement séparé de subornation de témoins par la CPI.

⁵ C'est le terme que les Congolais appliquent au leader d'un parti ou mouvement politique qui n'en est pas le président officiel, pour cause de mandat public.

Avec les deux rivaux principaux de Kabila sur la touche, le régime pouvait croire, fin août, qu'il allait aux urnes en position de force. Le dernier opposant notoire encore en lice était Félix Tshisekedi, mais il ne créait pas d'engouement à l'échelle de son père, et son parti, l'UDPS, était divisé à la suite de nombreuses défections au cours des années. L'enrôlement des électeurs dans ses provinces de base (les anciens Kasai) était aussi particulièrement bas.

Conscients que le système électoral à un tour pourrait leur être défavorable, les principaux leaders de l'opposition se réunirent en novembre à Genève afin de se mettre d'accord pour un candidat unique. Par vote secret à deux tours, ils choisirent Martin Fayulu (par quatre voix contre trois pour Freddy Matungulu), leader du parti Engagement pour la Citoyenneté et le Développement (ECiDé) et donnèrent à leur plateforme le nom de Lamuka (« Réveillez-vous », à la fois en lingala et en swahili). Après une carrière dans les affaires au niveau international, Fayulu avait été député de Kinshasa depuis 2006. Son choix fut une surprise et le résultat, semble-t-il, du désir de Tshisekedi et de Kamerhe d'éviter de se choisir l'un l'autre au premier tour (seuls les quatre candidats éligibles – Fayulu, Matungulu, Kamerhe et Tshisekedi – participèrent au premier tour ; les trois autres participants à la conférence étaient Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi et Adolphe Muzito). Mais tous les participants signèrent la déclaration en faveur de Fayulu (ainsi qu'une déclaration, « jurant sur l'honneur », qu'ils quitteraient la vie politique en cas de non-respect de la parole donnée), l'arrangement étant qu'une fois élu il mettrait en œuvre des réformes, réhabiliterait les bannis, et organiserait des élections anticipées dans un délai de deux à trois ans⁶. Le lendemain, toutefois, après son retour à Kinshasa, Félix Tshisekedi fit volte-face en arguant que sa base avait rejeté l'accord de Genève. Il fut rejoint par Vital Kamerhe, et les deux hommes conclurent un nouvel accord avec Tshisekedi comme candidat à la présidentielle, réservant la primature pour Kamerhe en cas de victoire. Ils appelèrent leur alliance CACH (Cap pour le Changement).

La campagne électorale commença le 21 novembre et fut émaillée d'obstacles pour Fayulu : le Gouvernement annula certains de ses meetings, refusa aux avions de sa campagne d'atterrir en plusieurs endroits, fit tirer sur son cortège, et l'accusa de responsabilité dans l'incendie d'un dépôt supposé de « machines à voter » (terminaux électroniques). Tshisekedi ne souffrit d'aucune entrave. Quant à Shadary, il reçut de nombreux supports. Alors que le président évita curieusement de faire campagne pour lui, son épouse, par contre, fut présente à plusieurs meetings de sa campagne, où elle attisa même parfois les sentiments anti-Luba (l'ethnie de Tshisekedi).

⁶ Entretien des auteurs avec Martin Fayulu, Kinshasa, décembre 2019.

2. Les élections et leurs (nombreux) résultats

Les élections eurent lieu le 30 décembre (avec une semaine de retard) dans l'entièreté du territoire, à part quelques circonscriptions au Nord-Kivu et au Mai-Ndombe (district de Yumbi), les premières sous prétexte de l'épidémie d'Ebola qui y sévissait (mais la région était donnée largement en faveur de Fayulu, qui bénéficiait du soutien du leader nande Mbusa Nyamwisi) et à Yumbi, en raison de conflits ethniques locaux. Cette décision empêcha 1,2 million de Congolais de voter le 30 décembre.

D'après la CENI, 18,3 millions de Congolais votèrent, sur 38,5 millions d'enrôlés (sans compter ceux du Nord-Kivu et de Yumbi), soit un taux de participation de 47,5 %. En novembre 2011, 18,9 millions avaient voté sur 32 millions d'enrôlés, soit 59 % (de Saint Moulin 2019 : 110). La faible participation reflétait peut-être le désenchantement de certains Congolais vis-à-vis des élections. Mais elle résulta aussi sans doute de nombreuses fraudes et irrégularités. Les 39 082 observateurs déployés par l'Église catholique dans les bureaux de vote et les 101 observateurs de la coalition de la société civile Symocel présents dans les centres de compilation rapportèrent de nombreux cas de bulletins ou de machines à voter manquants, d'obstacles à l'observation et de pressions sur les électeurs (Millecamps 2019).

Malgré les promesses de la CENI que les machines à voter permettraient une annonce rapide des résultats, ceux-ci peinèrent à venir. La crainte se répandit rapidement que le délai pourrait être délibéré afin de trouver une solution politique à ce qui semblait de plus en plus être une déconfiture pour le régime. Afin d'éviter que le régime ne manipule les résultats, la CENCO annonça, le 3 janvier, que grâce à son réseau national d'observation, elle connaissait d'ores et déjà le nom du gagnant, et demanda à la CENI de déclarer les résultats « en conformité avec la vérité et la justice » (CENCO 2019). Contraints par la loi, les évêques évitèrent de prononcer le nom du gagnant, mais les rumeurs allaient bon train qu'il s'agissait de Martin Fayulu. Il avait été largement en tête dans les sondages pré-électorales du Groupe de Recherche sur le Congo (CRG) (Congo Research Group 2018).

Mais quand la CENI annonça finalement les résultats, dans la nuit du 9 au 10 janvier, c'est Tshisekedi qu'elle déclara vainqueur, avec une marge de 684 281 voix, soit environ la moitié des électeurs qui n'avaient pu participer au Nord-Kivu et à Yumbi. Tshisekedi fut crédité de 38,6 % des voix, Fayulu de 34,8 % et Shadary de 23,8 %. Ces chiffres furent immédiatement remis en cause, non seulement par l'équipe de Fayulu, mais aussi par l'Église catholique, des diplomates et des chercheurs indépendants. La CENCO déclara que les chiffres « ne correspondent pas aux données collectées par notre mission d'observation » (France 24 2019). Ensuite, une paire de fuites mirent à mal la crédibilité de la CENI. La première fut l'appendice du

rapport confidentiel de la CENCO qui reprenait les résultats de 7,9 millions de votes et indiquait une victoire de Fayulu par 62,8 % contre 15 % à Tshisekedi (CENCO 2019). Les chiffres de la CENCO montraient Shadary victorieux dans les provinces du Haut-Lomami et du Tanganyika (bastions des Balubakat de Joseph Kabila), le Kasai, le Maniema (sa province) et le Sankuru (province de plusieurs dignitaires du régime où les hauts taux d'enrôlement étaient suspects). Tshisekedi gagnait le Kasai-Central, le Kasai-Oriental et le Lomami. Fayulu l'emportait dans les 18 autres provinces.

La deuxième fuite semblait venir de la CENI elle-même. Un correspondant anonyme l'envoya à plusieurs organes de presse et à des chercheurs, y compris l'un de nous deux (CENI 2019). Ses chiffres, représentant 86 % des votes tabulés par la CENI, concordaient largement avec ceux de la CENCO, montrant Fayulu avec 59,4 % des voix contre 19 % à Tshisekedi. Les deux fuites montraient des chiffres allant bien au-delà des résultats de Fayulu dans deux sondages de décembre effectués par Ipsos et BERCI, une consultance congolaise, pour le compte du CRG. Sur la base de ces sondages, Fayulu recevait 41 % des voix (Englebert 2019). Son avancée sur les autres candidats était statistiquement robuste, bien qu'il fût en deçà d'une majorité absolue (qui n'est pas nécessaire pour gagner les élections au Congo). Le sondage sous-représentait les provinces du Maniema (fidèle à Shadary) et du Sud-Kivu (rendu compétitif par Kamerhe dont c'est la province), mais ces lacunes ne suffisaient pas à invalider la tendance générale des résultats.

Tableau 1 : résultats officiels et non officiels des élections présidentielles de décembre 2018

(en %)	CENI*	Fuites CENI [^]	CENCO ⁺	CRG [!]
Martin Fayulu	34,74	59,42	62,80	39,2-43,4
Emmanuel R. Shadary	23,77	18,54	17,99	14,3-17,4
Félix Tshisekedi	38,57	18,97	15,00	21,3-25,0

* Résultats officiels de la Commission électorale nationale indépendante.

[^] Chiffres supposément « réels » de la CENI, basés sur 86 % des votes, envoyés à l'un des auteurs et à d'autres chercheurs et journalistes par une source anonyme.

⁺ Chiffres de la Conférence épiscopale nationale du Congo basés sur 42,92 % des votes.

[!] Chiffres des sondages pré-électorales du Groupe de recherche sur le Congo. Échantillon de 2032 observations. Résultats présentés sous forme d'intervalles de confiance de 95 %.

Est-il possible, dans ces conditions, que Fayulu ait vraiment obtenu 60 % des voix ? Bien qu'il en fût loin dans les sondages, il vaut la peine

de considérer que Katumbi et Bemba obtenaient ensemble 46 % dans ces sondages, avant de voir leurs candidatures empêchées. Si tous leurs supporters se rallièrent à Fayulu, il aurait pu, en effet, obtenir des résultats proches. En contraste, avant les réalignements de l'opposition, Tshisekedi et Kamerhe obtenaient respectivement 19 % et 9 % des votes, dans un sondage de juillet 2018. Au vu de ces statistiques, il est presque certain que Fayulu ait gagné les élections, et il est possible qu'il le fit avec une majorité absolue. Similairement, il est peu probable que Tshisekedi ait obtenu plus de 30 % des votes.

À ce jour, la CENI n'a publié aucun résultat, à part la proclamation des pourcentages généraux, dans la nuit du 9 au 10 janvier, rendant l'identification des tricheries impossibles. Il semble toutefois que la présence sur les registres de quelque 6 millions d'électeurs n'ayant pas d'empreinte digitale associée (un problème pointé par l'Organisation internationale de la Francophonie, lors de sa visite en mai), et qui pourraient être fictifs, ait facilité la fraude (Radio France Internationale 2018). Toutefois, les résultats auraient tout aussi bien pu être entièrement inventés. Martin Fayulu fit appel devant la Cour constitutionnelle, mais celle-ci, largement à la solde de Kabila, rejeta son recours pour défaut de qualité du requérant et pour défaut dans la présentation des documents (pour ne les avoir pas annexés).

Il semble que les machines à voter aient informé rapidement la CENI de la victoire de Fayulu et de la troisième place distante de Shadary, rendant insuffisante toute manipulation des chiffres basée sur les électeurs fictifs. Kabila reconnut peut-être alors qu'il serait impossible d'imposer Shadary. Il fit traîner les choses à la CENI, afin d'avoir le temps d'approcher les deux autres candidats. Il semble avoir tenté de prendre contact avec Fayulu, mais celui-ci fit apparemment la sourde oreille, acceptant une offre de la représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies, Leila Zerrougui, pour un entretien formel, mais refusant de se rendre à la ferme privée de Kabila à Kingakati. De ses propres mots, il reçut des messages que Kabila était inquiet pour sa sécurité et de la possibilité que Fayulu abolisse le Code minier, mais assura les envoyés de ce dernier qu'il n'était pas revanchard et que son programme ne comprenait pas un changement du Code minier⁷. Il est possible que Fayulu ait fait preuve de trop de rigidité à ce moment et pensa que la victoire ne pouvait plus lui échapper. Toujours est-il que Tshisekedi se révéla plus accessible et entra en négociations avec Kabila qui, l'informant de sa deuxième place, lui offrit la présidence dans un régime de coalition dominé par le FCC, ce qui expliquerait le ton conciliant

⁷ Entretien avec les auteurs, Kinshasa, décembre 2019.

que Tshisekedi adopta envers Kabila et le FCC dès les premiers jours de janvier.

La désignation de Tshisekedi à la présidence avait des avantages certains pour Kabila et lui permettait de tirer profit d'une situation autrement désespérée. D'abord, elle divisait l'opposition, réduisant ainsi les possibilités de mobilisation populaire contre les résultats. Les militants de l'UDPS sont plus présents à Kinshasa que ceux d'autres partis. La coalition Lamuka, étant plus récente, manquait de mobilisation à la base. En effet, il y eut très peu de violence dans les rues après l'annonce des résultats. Deuxièmement, Kabila donnait satisfaction aux Kasaiens qui n'avaient jamais eu un des leurs au pouvoir depuis 1960, malgré leur importance démographique et leur haut profil politique. Tshisekedi est un Luba dont les racines sont dans la province actuelle du Kasai. Finalement, Kabila parvint aussi à neutraliser les puissances extérieures qui virent Tshisekedi comme un moindre mal et la fin du régime Kabila, confondant peut-être la présidence formelle avec le pouvoir réel.

Kabila imposa à Tshisekedi une police d'assurance par l'intermédiaire des résultats (tout autant dépourvus de procès-verbaux que les présidentielles) des élections législatives et provinciales, qui avaient lieu le même jour que les présidentielles. Avec les sièges de Yumbi et du Nord-Kivu non encore pourvus, le FCC s'octroya 341 sièges sur 500. Lamuka en gagna 112 et le CACH 47. Certaines victoires de Lamuka furent ensuite invalidées, ce qui ramena leur score à 103. Bien qu'ils ne fussent pas davantage documentés que ceux des présidentielles, les résultats des élections législatives et provinciales au Congo reflètent typiquement des dynamiques locales plutôt que nationales, et le rejet de Shadary ne signifiait pas nécessairement un échec similaire pour le FCC à travers le pays. Bien que l'absence de procès-verbaux rende toute fraude possible, la victoire du FCC aux législatives et aux provinciales est moins incroyable que ne l'aurait été une victoire de Shadary. Kabila maintenait aussi son contrôle sur les forces de sécurité et sur les entreprises d'État (et son propre conglomérat d'entreprises familiales généralement acquises dans des conditions douteuses) (Congo Research Group 2017).

Pourquoi Tshisekedi a-t-il accepté ce marché ? Il est possible qu'il se soit satisfait des bénéfices d'une présidence qui serait largement protocolaire ou qu'il ait espéré, comme sans doute plusieurs de ses soutiens internationaux, qu'il pourrait, au fil du temps, éroder à son avantage les pouvoirs de Kabila. Une présidence de Fayulu aurait mené à de nouvelles élections dans un intervalle de deux ou trois ans et à la réhabilitation de Bemba et Katumbi, ce qui aurait rendu plus faibles les chances de Tshisekedi de l'emporter la prochaine fois.

3. La cohabitation

Tshisekedi devint président le 23 janvier. Les mois qui suivirent furent marqués par une certaine paralysie due à l'absence de gouvernement. La principale pierre d'achoppement à la mise en place d'un gouvernement était la disposition constitutionnelle qui prévoit que le président nomme un Premier ministre issu de la majorité à l'Assemblée nationale. En d'autres termes, le choix du Premier ministre revenait à Kabila comme leader de la majorité, mais Tshisekedi bénéficiait d'un droit de veto, puisqu'il pouvait refuser de nommer quelqu'un qui lui serait proposé, ce qu'il fit apparemment à plusieurs occasions.

Ce n'est qu'au mois de mai que les deux hommes se mirent finalement d'accord sur la personne de Sylvestre Ilunga, un politicien relativement obscur de la FCC. Une fois Ilunga nommé, il fallut encore plusieurs mois pour que les deux parties s'accordent sur la composition du Gouvernement. Une formule fut acceptée après de longues négociations, qui donna 42 portefeuilles au FCC et 23 à CACH, et un nouveau Gouvernement fut finalement installé en août. Le FCC garda le contrôle de la plupart des postes à caractère régalien, mais CACH réussit cependant à obtenir les Affaires étrangères (Marie Ntumba) et l'Intérieur (Gilbert Kankonde)⁸. En sus, les membres de CACH, et particulièrement les Luba de l'UDPS, semblent monopoliser le cabinet de la présidence, où il y a apparemment plus de 200 conseillers avec rang de ministre (Politico 2019).

L'accomplissement le plus notoire de l'administration Tshisekedi est sans doute la décrispation politique et le retour d'un environnement plus libéral. Plusieurs centaines de prisonniers politiques ont retrouvé la liberté en 2019 et Moïse Katumbi est revenu au pays après que les poursuites judiciaires contre lui eurent été abandonnées. L'opposition est moins réprimée qu'avant. En parallèle, les relations se sont aussi améliorées entre le régime et les puissances occidentales (mais plusieurs fidèles de Kabila restent sous sanction en Europe et aux États-Unis). Tshisekedi est allé en visite d'État en Belgique et les deux pays ont rouvert les consulats qu'ils avaient fermés. La Belgique cherche aussi à relancer la coopération militaire. Le président est aussi allé aux États-Unis à plusieurs reprises, mais il n'en a pas jusqu'à présent retiré de grands bénéfices. Il a toutefois renoué les relations avec le FMI, qui avaient été interrompues en 2011 suite à l'opacité de certains contrats miniers.

En général, Tshisekedi a mis beaucoup d'emphase sur les relations extérieures, dans l'optique probable que les pays occidentaux représentent son meilleur soutien et pourraient lui procurer des ressources afin de

⁸ Tous deux sont UDPS et luba.

s'affranchir de la tutelle de Kabila. Ayant vécu une grande partie de sa vie en dehors du Congo, il semble parfois plus à l'aise à l'étranger qu'à Kinshasa, et il y parle plus librement. Certains Congolais se plaignent de ce qu'il est trop souvent en avion et qu'il fuirait les problèmes du Congo. En 2019, il a effectué 31 voyages en dehors du pays (Kibangula 2019).

L'extraversion du président vient sans doute aussi du fait que CACH ne contrôle que peu de secteurs dans le Gouvernement. Bien que le ministre de l'Intérieur soit UDPS, il ne contrôle ni l'administration territoriale ni les gouverneurs de province (22 des 26 gouverneurs sont FCC) et a du mal à se faire respecter. À la Défense, l'UDPS a obtenu un ministre délégué (Sylvain Mutombo), dans l'espoir de limiter l'influence du ministre FCC Aimé Ngoy Mukena, mais ce dernier a l'oreille de Kabila et est donc capable d'opérer à la fois dans la gouvernance formelle et informelle. En général, malgré quelques tentatives apparentes, Tshisekedi n'a pas réussi à prendre le contrôle des services de sécurité dans sa première année à la présidence, malgré un début prometteur, avec la mise à l'écart, au début de son mandat, de Kalev Mutond, le directeur de l'Agence nationale des Renseignements (ANR).

Il y a toutefois eu quelques débuts de réalisation d'infrastructures. Ainsi dans son « programme d'urgence » des premiers cent jours, le président a initié des projets de ponts « saute-moutons » dans certaines grandes artères de Kinshasa qui devraient réduire la congestion du trafic, mais dont la construction, en 2019, a occasionné davantage de congestion et qui étaient encore loin d'être avancés en décembre. Il a aussi entrepris la construction de nouveaux logements militaires au camp Tshatshi à Kinshasa.

Malgré ses promesses répétées d'affronter les problèmes de corruption qui sont endémiques au Congo, le président n'a non seulement pas engrangé de succès à cet égard dans sa première année, mais son administration semble aussi contribuer au problème. Un scandale relatif à la disparition de 15 millions USD a secoué son cabinet. Il a aussi fait preuve d'un népotisme dépensier, nommant son oncle paternel comme chef de la maison civile, dont le budget pour 2020 a été multiplié par trois (10 millions USD contre 3 millions en 2019), et a créé un « Bureau du conjoint » dévolu à son épouse (*Jeune Afrique* 2019).

Le président et son Premier ministre ont toutefois réussi à faire adopter par le Parlement, en décembre 2019, un budget pour 2020 qui, avec 10 milliards USD de dépenses, représente presque le double de celui de 2019 (5,5 milliards). Toutefois, vu l'absence probable de recettes suffisantes, ce budget, jugé irréaliste par le FMI, sera soit mis en œuvre partiellement, soit mènera à un endettement qui pourrait menacer les rapports futurs avec le FMI, la Banque mondiale et d'autres créditeurs (Mediacongo.net 15 décembre 2019). En attendant, le FMI a toutefois approuvé en décembre une ligne de crédit d'urgence de 368 millions USD pour six mois de soutien à la balance

des paiements, avec l'objectif de présenter un nouveau programme multi-annuel vers la mi-2020 (Cros 2019). Si de tels financements extérieurs se reproduisent et se répandent, ils pourraient faciliter une autonomisation du président vis-à-vis de Kabila, qui garde encore largement la mainmise sur les recettes internes caractérisées par l'opacité.

En marge de la gouvernance, l'administration Tshisekedi a, dans sa première année, été caractérisée par la montée de l'ethnicité. La longue traversée du désert politique des Luba ayant vu son terme avec l'accession de l'un des leurs à la présidence, les élites luba semblent vouloir se rattraper. D'après nos estimations, parmi les neuf « conseillers spéciaux » du président, il y a cinq Luba. Viennent ensuite les « conseillers principaux », qui comptent cinq Luba sur 17, et les ambassadeurs itinérants, avec deux Luba sur quatre. Enfin, parmi les 80 « conseillers » du cabinet présidentiel, nous estimons qu'il y a au moins 20 Luba (Radio Okapi 8 mars 2019 ; *Jeune Afrique* 11 mars 2019). Les réflexes de solidarité ethnique semblent prévaloir ainsi que les discours sur le thème de « c'est notre tour », qui ne sont d'ailleurs pas étrangers aux problèmes de corruption dans l'Administration. Les Luba, qui forment un groupe assez large et politiquement mobilisé en dehors de leurs provinces « d'origine », sont accusés par d'autres communautés, auprès desquelles ils sont rarement populaires, d'avoir construit un cordon sanitaire autour du président, qui contribue à maintenir des frictions avec d'autres communautés.

4. Dynamiques au sein des plateformes politiques

Les trois grandes plateformes politiques du Congo, formées en vue des élections de 2018, sont le FCC, Lamuka et CACH. Le premier rassemble quelque 24 groupements politiques, qui eux-mêmes abritent environ 166 partis. Lamuka est une coalition de neuf groupements et partis. Le CACH ne contient que deux partis, l'UDPS et l'UNC, qui sont toutefois de taille significative. La loi électorale de 2017, qui impose un seuil de 1 % des voix au niveau national pour qu'un parti puisse avoir des députés, a contribué à la formation de ces groupements et plateformes et à la consolidation du paysage politique congolais. Alors que l'Assemblée nationale comptait 69 partis politiques différents et 63 députés indépendants en 2006, celle issue des élections de 2018 n'en compte que 35 et plus aucun indépendant. Cependant, cette homogénéisation au niveau du Parlement dissimule une diversité assez importante au sein des groupements et, encore plus, des plateformes. Cette diversité, ainsi que le caractère partiellement transactionnel des alliances rendent ces alliances fluides et le système politique congolais fondamentalement instable.

4.1. Le Front commun pour le Congo (FCC)

Le FCC date de juin 2018 et représente un élargissement de la plateforme Majorité présidentielle (MP), alors dirigée par Aubin Minaku, député du Kwilu et président de l'Assemblée nationale, afin d'inclure certains partis cooptés pendant la période de glissement. Le coordonnateur national du FCC est Néhémie Mwilanya Wilondja, anciennement chef du cabinet de Kabila et actuellement député du Sud-Kivu. Le poids politique des acteurs au sein du FCC est largement dicté par la force de leur rapport à Kabila et par leur poids électoral. C'est une alliance basée sur le patronage, où les partis membres revendiquent l'accès aux ressources contrôlées par « l'autorité morale » en échange de leur loyauté. Mais ces ressources ne sont pas infinies et des tensions en résultent fréquemment au sein du FCC.

On peut globalement identifier trois niveaux d'allégeance au sein du FCC. Au cœur du système se trouve le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD, 52 sièges à l'Assemblée nationale) et ses partis satellites créés pour multiplier les positions électorales, tels que le Parti du Peuple pour la Paix et la Démocratie (PPPD, 22 sièges) et le Parti congolais pour le Développement (PCD, 11 sièges) de Néhémie Mwilanya, mais qui sont *de facto* des excroissances du PPRD, ainsi que quelques alliés de longue date de Kabila comme le CCU-Alliance de Lambert Mende (8 sièges) ou le MIP de Colette Tshomba (6 sièges). Les 8 partis que nous incluons dans ce groupe comptent 121 sièges à l'Assemblée nationale, 22 sénateurs sur 109, 150 sièges aux assemblées provinciales sur 700, et 24 des 26 gouverneurs de province. C'est parmi les acteurs de ce premier cercle que se trouvent la plupart des « parrains » du régime, ceux qui représentent le chef et sont capables de consacrer les élites secondaires.

Le deuxième cercle comprend des élites largement loyales qui n'ont pas rejoint le PPRD, en général parce qu'elles bénéficient de leurs propres bases locales et donc d'une certaine autonomie. Ces politiciens n'ont pas l'ambition de défier Kabila, mais cherchent plutôt l'accès aux positions à travers leur affiliation au FCC. Leur soutien est donc en partie conditionné par leur satisfaction quant aux bénéfices obtenus de leur ralliement. Les groupes principaux dans ce second cercle sont l'Alliance des Forces démocratiques du Congo et Alliés (AFDC-A, 41 sièges), l'Alliance pour l'Avenir de Pius Muabilu (AA/a, 22 sièges), l'Avenir du Congo, faction Bologna (ACO-Bologna, 12 sièges), l'Alliance des Démocrates pour le Renouveau et le Progrès (ADRP, 22 sièges) et l'Alliance des Acteurs pour la bonne Gouvernance au Congo (AABC, 23 sièges). Ensemble, ils pèsent de 129 sièges à l'Assemblée nationale, 19 sénateurs, et au moins 176 sièges aux assemblées provinciales et quatre gouverneurs.

C'est parmi ce groupe que les tensions se sont ressenties au sein du FCC en 2019. Après que le PPRD eut obtenu la primature avec Ilunga et

la présidence de l'Assemblée nationale avec Jeanine Mabunda, le leader de l'AFDC, Modeste Bahati Lukwebo (Sud-Kivu), s'insurgea contre les consignes de vote en faveur d'Alexis Thambwe Mwanda, un indépendant mais fortement associé au PPRD, pour la présidence du Sénat en juillet. Il se plaignit publiquement que les rapports de force au sein du FCC n'étaient pas respectés et posa sa propre candidature pour la présidence du Sénat. Cela faisait plusieurs années qu'il avait revendiqué un rôle plus grand pour son parti, et il avait été lui-même candidat à la succession de Kabila et à la primature. Après qu'Ilunga eut été nommé, il déclara ne pas pouvoir « comprendre que ceux qui n'ont qu'un tiers des élus [du FCC] ont le président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, 70 % des gouverneurs de province » et menaça que « cela ne peut que créer un malaise (Mediacongo.net 25 mai 2019). »

Refusant de se désister de la course au perchoir du Sénat (qu'il ne gagna pas), il fut radié du FCC, mais déclara que son groupement faisait toujours partie de la majorité, malgré les tentatives de CACH de lui faire changer de camp. Depuis lors, une large proportion des élus de l'AFDC se sont désolidarisés de leur président, alors que d'autres sont restés silencieux, et Bahati est sorti de cet épisode significativement affaibli.

Le troisième cercle est le plus hétérogène et la base de sa participation au FCC est la plus transactionnelle. Il contrôle 88 sièges à l'Assemblée nationale, 14 sénateurs, 115 sièges provinciaux et un gouverneur. Ce groupe compte les politiciens qui se sont ralliés à la majorité présidentielle en vagues successives de 2014 jusqu'au glissement, ainsi que le Parti lumumbiste unifié et Alliés (PALU-A), le deuxième groupe le plus large du lot (après l'AAB de Schadrack Baitsura), qui appartient à la majorité présidentielle depuis le ralliement d'Antoine Gizenga à Kabila en 2006. Toutefois une partie des cadres du PALU a quitté le FCC avec Adolphe Muzito lorsque celui-ci a rejoint Lamuka en 2018. Beaucoup de membres de cette catégorie sont en fait des transfuges de partis non membres du FCC, des politiciens « débauchés » par le FCC (pour reprendre la terminologie prisée par les Congolais), afin de créer des dédoublements, c'est-à-dire des partis du même nom que celui dont ils viennent, pour favoriser la confusion.

En somme, le FCC est une structure moins monolithique qu'elle n'apparaît et dont l'existence est largement conditionnée par la capacité du président sortant à partager les rentes. Un an après les élections, il a jusqu'à présent largement réussi à maintenir cette capacité, malgré les frustrations ici et là. Mais c'est un exercice chaque jour renouvelé et il n'est pas certain que Kabila garde la main haute sur les sources de ces rentes pour les quatre prochaines années.

4.2. Lamuka

Les partis et groupements membres de Lamuka, fondé en novembre 2018, sont la coalition Ensemble (dont les membres sont allés aux élections sous leurs propres bannières) de Moïse Katumbi (Haut-Katanga) et l'AMK (aussi proche de Katumbi), le Mouvement social (MS) de Pierre Lumbi (Sud-Kivu), Engagement Citoyen pour la Démocratie (EciDé) de Martin Fayulu (Kwilu), le MLC de Jean-Pierre Bemba (Sud-Ubangi), le CNB/SYENCO de Freddy Matungulu (Kwilu) et Nouvel Élan d'Adolphe Muzito (Kwilu). Pendant quelques jours, avant la séparation qui intervint au lendemain de la conférence de Genève, Lamuka comprenait aussi l'UDPS et l'UNC.

De tous ces groupes, c'est le MS de Pierre Lumbi (anciennement MSR) qui est le plus fort électoralement, avec 25 sièges à l'Assemblée nationale. Il est aussi le parti de Lamuka avec la meilleure assise nationale, ayant des députés dans 14 provinces (mais sa force est au Nord-Kivu et dans l'Ituri). Le MLC de Bemba a 22 députés issus de 10 provinces, dont cinq du Sud-Ubangi. L'AMK a aussi 22 sièges, dont six au Haut-Katanga où son leadership est composé d'alliés de Katumbi. Le G7 en a douze. Les autres membres sont tous en dessous de 10 députés, y compris le groupement DO de Fayulu avec neuf, dont quatre à Kinshasa.

Lamuka est plus une alliance électorale disparate qu'un groupe politique. Son unité s'est réalisée pour battre Kabila, mettant en doute sa capacité à se pérenniser. Plusieurs de ses membres ont déjà changé de camp, tel Freddy Matungulu, qui a accepté un poste d'administrateur à la Banque africaine de Développement, et Gabriel Kyungu du G7 qui a servi comme président intérimaire de l'Assemblée nationale en attendant la désignation de son nouveau bureau, au début 2019, et a déclaré sa flamme pour Tshisekedi (malgré qu'il eût été à l'origine de l'expulsion des Luba de sa province du Katanga, quand il en était le gouverneur, au début des années 1990). Mbusa Nyamwisi, qui a mené Lamuka dans le Nord-Kivu, s'est aussi affranchi de l'alliance, après les élections, et s'est rapproché de CACH. Toutefois, ces défections restent encore relativement mineures.

Quand bien même Lamuka continue d'exister, fin décembre 2019, elle donne l'impression d'être léthargique. Elle souffre, dans une certaine mesure, de la volonté de Fayulu de se montrer intransigeant vis-à-vis de Tshisekedi, qu'il accuse d'être illégitime et de continuer à revendiquer « la vérité des urnes », ce qui ne forme pas une base réaliste à la mobilisation des troupes de Lamuka. Avant d'être désigné candidat unique de l'opposition (à la surprise des membres de Lamuka eux-mêmes), Fayulu était un politicien connu, mais relativement marginal, qui n'avait obtenu que 8 % des intentions de vote dans le dernier sondage publié avant la formation de Lamuka, en octobre 2018 (Fondation BERCI/Groupe d'Études sur le Congo 2018). C'est dire que son importance politique dépend dans une large mesure du capital

politique de ses alliés, et particulièrement de Katumbi et Bemba, qui pèsent bien plus lourd que lui. Ce capital, ces derniers le lui ont prêté, mais pas donné, et Fayulu n'a plus pour eux l'utilité qu'il avait durant la campagne⁹. Il souffre donc d'avoir gagné avec les armes d'autrui, pour reprendre l'expression de Machiavel (1962 : chapitre 7). De son côté, Fayulu cherche à solidifier sa propre position vis-à-vis de ses alliés, afin de s'autonomiser, ce qu'il fait en tournant intensément dans les capitales occidentales (sans grand succès, apparemment) et en agissant au Congo comme s'il était en campagne permanente. Il pourrait bénéficier du décès d'Antoine Gizenga, qui laisse l'ancien Bandundu sans leader au niveau national (Muzito n'a probablement pas le charisme nécessaire et, n'ayant pas réussi à prendre la direction du PALU, représente moins de capital politique pour Lamuka).

Dans la mesure où certains de ses alliés aimeraient pouvoir s'associer à Tshisekedi, soit pour l'aider à réussir contre Kabila ou pour des motifs personnels, l'intransigeance de Fayulu reste un grain de sable dans la machine politique, car elle rend toute collaboration entre Lamuka et CACH difficile. C'est sans doute pourquoi Lamuka s'est progressivement mise en veilleuse pendant 2019 et ses membres semblent poursuivre des stratégies plus indépendantes.

Le plus important de ces membres est sans doute Moïse Katumbi, qui a entrepris la transformation de son mouvement, « Ensemble pour le Changement », en un parti politique, « Ensemble pour la République », en décembre 2019 (NyotaTV 18 décembre 2019). Avec Pierre Lumbi du MS comme secrétaire général, Ensemble pour la République rassemble les forces des partis tels que le MS, AMK et le G7, qui se fonderont dorénavant dans cette nouvelle structure. Que le nouvel Ensemble reste ou non membre de Lamuka, il aura en tout cas pour effet d'isoler ECiDé au sein de la coalition. Il représente le premier pas de Katumbi vers une candidature aux présidentielles prévues pour 2023, pour laquelle Lamuka ne sera utile que s'il en est le candidat unique. À plus court terme, Katumbi semble préférer une opposition plus modérée que celle prônée par Fayulu. **Réalistement**, Tshisekedi et lui partagent pour l'instant le même impératif d'empêcher un retour au pouvoir de Kabila, ce qui implique que Katumbi souhaite voir Tshisekedi réussir dans une certaine mesure et qu'ils pourraient former une alliance (mais celle-ci ne pourrait être majoritaire à l'Assemblée sans de sérieuses défections du FCC).

⁹ Apparemment, Katumbi était favorable à Tshisekedi comme candidat unique et a eu du mal à accepter que celui-ci ne figure pas au deuxième tour à Genève, mais s'est finalement rallié à Fayulu de bonne grâce, d'après Fayulu lui-même (interview avec les auteurs, Kinshasa, décembre 2019). Néanmoins, la victoire de Fayulu par quatre voix contre trois pour Matungulu présageait déjà la difficulté à maintenir la coalition à long terme.

Quant à Jean-Pierre Bemba, il semble ne plus avoir la même énergie et la même volonté depuis qu'il est rentré de ses dix ans de réclusion à La Haye. Il est aussi accaparé par une affaire d'héritage avec les nombreux enfants naturels de son père, que le FCC n'a pas hésité à exploiter habilement (un de ses demi-frères est membre du PPRD). De plus, Bemba a retrouvé le MLC exsangue du débauchage de ses principaux cadres. Cependant, il reste très populaire à Kinshasa et dans le grand Équateur, région d'origine de sa famille, et jouit d'une réputation de martyr. Beaucoup de Congolais n'ont en effet pas compris qu'il ait été emprisonné pour des faits s'étant déroulés en Centrafrique, alors que de nombreux crimes commis au Congo restent largement impunis.

4.3. Le Cap pour le Changement (CACH)

L'alliance de l'UDPS et de l'UNC bénéficie de 48 sièges à l'Assemblée nationale (32 pour l'UDPS et 16 pour l'UNC). Ensemble, ils ont des élus dans 11 provinces et marquent un recul par rapport à leurs résultats de 2011 (41 et 17 sièges respectivement alors). Incapable de nommer Vital Kamerhe comme Premier ministre, vu son contrat avec Kabila et la majorité FCC à l'Assemblée, Tshisekedi en fit son directeur de cabinet.

Alors que le président essaie de s'autonomiser vis-à-vis de Kabila, il a dû aussi faire face à certaines tensions au sein de sa coalition et même au sein de l'UDPS. D'abord, il ne peut pas entièrement compter sur le support de ses élus, dont certains se sont montrés prêts à se vendre au plus offrant. Ainsi, lors des élections des sénateurs de province (élus indirectement par les députés provinciaux par vote secret) à Kinshasa et au Kasai-Central en avril, l'UDPS n'obtint aucun sénateur, quand bien même elle avait assez de députés pour en obtenir un dans chaque province, suggérant le débauchage de ses députés provinciaux par le FCC.

Ensuite, l'UDPS a souffert d'une crise de direction depuis l'accession de Tshisekedi à la présidence. Obligé par la loi d'abandonner la direction du parti, Tshisekedi nomma Jean-Marc Kabund (actuel premier vice-président de l'Assemblée nationale) comme président intérimaire. Mais une faction du parti, derrière Jacquemain Shabani et Peter Kazadi, a refusé de reconnaître Kabund et demandé un leadership collectif jusqu'au prochain congrès, divisant par la même occasion les membres du parti au point que certains accrochages ont eu lieu entre militants. Le conflit ayant été porté devant les tribunaux, la justice invalida la nomination de Kabund, reconduisant *de facto* Tshisekedi à la tête du parti, en contravention à la loi et créant une situation d'incertitude légale dont souffre l'organisation du parti.

Finalement, Tshisekedi se trouve aussi coincé entre, d'un côté, ses nouveaux alliés du FCC et, de l'autre, la frange la plus radicale de ses partisans qui vit mal sa soudaine modération face à l'« ennemi », ses anciens

compagnons de l'opposition qui l'accusent d'avoir négocié un « *deal* » sur le dos des Congolais pour accéder au pouvoir, et la communauté internationale qui lui demande de « s'affranchir » de son prédécesseur pour favoriser le changement. Le FCC est vu comme un obstacle par la base UDPS qui ne parvient pas à accéder aux meilleures positions. Plusieurs épisodes de violence en ont résulté vers la fin 2019 entre les militants de l'UDPS et ceux du FCC. Ainsi, alors que Tshisekedi est au pouvoir en alliance avec Kabila, ses supporters se comportent parfois comme s'ils étaient encore dans l'opposition.

Quant à Kamerhe, il reste un politicien populaire ayant, d'après les déclarations de la CENI, gagné la majorité absolue dans sa circonscription au Sud-Kivu. Vu sa grande expérience politique (il était président de l'Assemblée nationale de 2006 à 2009 et était déjà impliqué en politique sous Mobutu), il est considéré comme l'éminence grise de Tshisekedi. Toutefois, son influence est réduite par la Maison civile du président, ses très nombreux conseillers luba, et les suspicions de nombreux membres de l'UDPS qu'il est en fait un espion de Kabila (alors qu'il est vu comme un traître par certains au FCC). Il ne fait aucun doute que, quel que soit l'accord spécifique que les deux hommes conclurent en août 2018, les ambitions de Kamerhe incluent un nouvel essai à son compte aux élections présidentielles prévues pour 2023.

Conclusions

Deux observations s'imposent en conclusion. La première peut être introduite par une remarque faite par Emmanuel Ramazani Shadary, le candidat malheureux du FCC, en octobre 2019, à Likasi : « C'est Kabila qui a désigné le Premier ministre. Kabila est le chef du FCC [...], Kabila est le chef du PPRD qui est la puissance du Congo, Kabila est le propriétaire de l'État, il est l'acteur majeur et principal de la RDC. Kabila est là » (Mediacongo.net 29 octobre 2019). Ces propos trahissent à la fois la notion que l'État est une ressource appropriable et qu'il n'y a pas eu effectivement de transition politique au Congo. La deuxième implication est une question empirique à laquelle le temps répondra, mais elle part d'une hypothèse plausible, comme ce chapitre l'aura montré. La première n'est, quant à elle, pas sujette au doute. Plus qu'un instrument d'action collective ou de formation et de mises en œuvre de politiques publiques, l'État congolais est un moyen d'accès aux ressources publiques privatisables. À cet égard, la transition de 2019 n'en est effectivement une que dans la mesure où elle ouvre l'accès à ces ressources à de nouveaux postulants. Mais, comme le comportement des élites luba ou de la base de l'UDPS le suggère, elle n'a pas changé la nature de la relation à l'État ou le mode fondamental de son fonctionnement.

La deuxième a trait à la nature des élections. Dans les démocraties libérales, les élections sont le mécanisme principal de sélection des gouvernants et leur base principale de légitimité. Il en est aussi ainsi au Congo dans la Constitution, mais pas dans les faits, comme l'expérience de Martin Fayulu le démontre à ses dépens. Au Congo, dans les faits, les élections et leurs résultats constituent un élément parmi d'autres dans la sélection des dirigeants. Elles contribuent aux rapports de force existants, qui viennent eux-mêmes de différents facteurs tels le contrôle des ressources, le profil ethnique ou régional, ou encore l'entregent sécuritaire. Ces rapports de force forment ensuite le contexte dans lequel les acteurs politiques négocient le pouvoir. Mais le pouvoir n'est pas acquis sans ces négociations et la victoire électorale n'est pas suffisante pour emporter les négociations. Affaibli par la défaite de Shadary, Kabila était en position de faiblesse pour les négociations qui suivirent les élections ; Fayulu en position de force. Mais Fayulu refusa de négocier, apparemment persuadé que l'énormité de sa victoire électorale et le soutien de l'Église et de l'Occident suffiraient à le faire passer. Ce faisant, il laissa sa place à Tshisekedi qui fit du mieux qu'il put, vu les limites de ses propres forces. Il permit aussi à Kabila de s'en tirer à bon compte. La pureté électorale des puissances occidentales qui disent vouloir promouvoir la démocratie telle qu'ils tendent à la pratiquer, fit long feu. L'insistance sur la vérité des urnes fit place, en moins de deux semaines, à l'acceptation d'un « arrangement à l'Africaine », pour reprendre les termes malheureux d'Yves Le Drian. Mais, une fois l'arrogance post-coloniale de l'expression évacuée, la question reste de la meilleure manière de comprendre et de travailler avec les élections congolaises.

Bibliographie

Brandt, C.O. & De Herdt, T. 2019. « On the political economy of data collection: Lessons from the unaccomplished population census (Democratic Republic of the Congo, 2006-2018) ». *Working paper*. Londres : Secure Livelihoods Research Consortium.

CENCO. 2019 (3 janvier). « Déclaration préliminaire de la MOE JPC/CENCO sur les scrutins du 30 décembre 2018 ». CENCO. En ligne sur : <http://cenco.org/declaration-preliminaire-de-la-moe-jpc-cenco-sur-les-scrutins-du-30-decembre-2018>

[CENCO. 2019. « Rapport confidentiel. Annexe 1. Suffrages par circonscription »]. En ligne sur : http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/01/Annexe_1_Resulat-42Pourcent-1.pdf

[CENI. 2019. « Imprimés »]. En ligne sur : <http://congoresearchgroup.org/wp-content/uploads/2019/01/imprimés.pdf>

Congo Research Group. 2017 (19 juillet). « Les richesses du président : l'entreprise familiale des Kabila ». En ligne sur : <http://congoresearchgroup.org/richesses-du-president/?lang=fr>

Congo Research Group & BERCI. 2018 (juillet). *DRC Public Opinion Poll: Elections 2018: the Not-So-Silent Majority*. New York/Kinshasa : Congo Research Group, Center on International Cooperation/BERCI (« Pulse Poll Report », 4). En ligne sur : <http://congoresearhgroup.org/wp-content/uploads/2018/08/English-July-2018-Final-report-10-2018.pdf>

Cros, M.F. 2019 (17 décembre). « RDCongo : prêt de 368 millions de dollars : le FMI a une attitude volontariste ». *La Libre Belgique*. En ligne sur : <https://afrique.lalibre.be/44583/rdcongo-pret-de-368-millions-de-dollars-le-fmi-a-une-attitude-volontariste/>

de Saint Moulin, L. 2019 (février). « Les élections du 30 décembre 2018 en RD Congo ». *Congo-Afrique* 532 : 105-116.

Englebert, P. 2019 (10 janvier). « Congo's 2018 elections: An analysis of implausible results ». *African Arguments*. En ligne sur : <https://africanarguments.org/2019/01/10/drc-election-results-analysis-implausible>

Englebert, P. 2019 (juillet). « The DRC's Electoral Sideshow » *Journal of Democracy* 30 (3) : 124-138.

Fondation BERCI/Groupe d'Études sur le Congo. 2018 (octobre). *RDC Sondage d'opinion publique. Élections 2018 : redistribution des rapports de force*. Rapport n° 5. En ligne sur : http://congoresearhgroup.org/wp-content/uploads/2018/10/Version-finale_-_Rapport-BERCI-GEC_october-_30-10-08.pdf

France 24. « DR Congo's catholic Church says its election tally shows different winner ». 2019 (11 janvier). En ligne sur : www.france24.com/en/20190110-dr-congo-catholic-church-election-tally-different-winner-tshisekedi-fayulu

Jeune Afrique. 2019 (11 mars). « RDC : Félix Tshisekedi nommé près de 110 conseillers mais toujours pas de premier ministre ». En ligne sur : <https://www.jeuneafrique.com/747651/politique/rdc-felix-tshisekedi-nomme-pres-de-110-conseillers-mais-toujours-pas-de-premier-ministre/>

Jeune Afrique. 2019 (3 septembre). « RDC : bisbilles dans la famille Tshisekedi ». En ligne sur : <https://www.jeuneafrique.com/mag/822261/politique/rdc-bisbilles-dans-la-famille-tshisekedi/>

Kibangula, T. 2019 (12 décembre). « Quelle politique extérieure de la RDC derrière les voyages de Félix Tshisekedi ? » Groupe d'Étude sur le Congo. En ligne sur : <http://congoresearhgroup.org/quelle-politique-exterieure-de-la-rdc-derriere-les-voyages-de-felix-tshisekedi/>

Machiavel. 1962. *Le Prince*. Paris : Union générale d'édition.

Mediacongo.net. 2019 (25 mai). « Présidence du Sénat : Modeste Bahati rappelle au PPRD les clauses de la charte du FCC ». En ligne sur : https://www.mediacongo.net/article-actualite-51785_presidence_du_senat_modeste_bahati_rappelle_au_pprd_les_clauses_de_la_charte_du_fcc.html

Mediacongo.net. 2019 (29 octobre). « Kabila propriétaire de l'État congolais : pour G. Kapiamba, "Shadary a craché sur la constitution" ». En ligne sur : https://www.mediacongo.net/article-actualite-58672_kabila_proprietaire_de_l_etat_congolais_pour_g_kapiamba_shadary_a_crache_sur_la_constitution.html

Mediacongo.net. 2019 (15 décembre). « Tshisekedi défend son budget en détaillant son arsenal anti-corruption ». En ligne sur : https://www.mediacongo.net/article-actualite-61067_tshisekedi_defend_son_budget_en_detaillant_son_arsenal_anti_corruption.html

Millecamps, M. 2019 (2 février). « Présidentielle en RDC : le rapport de la Cenco qui donnait Martin Fayulu vainqueur ». *Jeune Afrique*. En ligne sur : www.jeuneafrique.com/714496/politique/document-presidentielle-en-rdc-le-rapport-de-la-cenco-qui-donnait-martin-fayulu-vainqueur

NyotaTV. 2019 (18 décembre). « Moise Katumbi/assises de la foi : adoption statut ensemble pour la République ». En ligne sur : <https://www.youtube.com/watch?v=kM-pIcBHrZ0>

Politico. 2019 (2 décembre). « Présidence de la RDC : Lobogate ou la cour du roi Pétaud ». En ligne sur : <https://www.politico.cd/la-une/2019/12/02/presidence-de-la-rdc-lobogate-ou-la-cour-du-roi-petaud.html>

Radio France internationale. 2018 (28 mai). « RDC : l'OIF livre son verdict sur le fichier électoral ». En ligne sur : www.rfi.fr/afrique/20180525-rdc-oif-livre-verdict-fichier-electoral

Radio Okapi. 2019 (8 mars). « RDC : Le cabinet complet de Tshisekedi ». En ligne sur : <https://www.radiookapi.net/2019/03/08/actualite/politique/rdc-le-cabinet-complet-de-felix-tshisekedi>